

AVIS N° 2026/07/02-02

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 02 juillet 2026, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M UMR 7298) ;

PROJET

« Archéologie en pays d'Albera : protection, développement et valorisation du VIIIe jusqu'au XIIe siècles (ALBARCH) »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M UMR 7298) pour le projet « Archéologie en pays d'Albera : protection, développement et valorisation du VIIIe jusqu'au XIIe siècles (ALBARCH) », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 39

Quorum : 20 membres présents et représentés

Membres présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 02 juillet 2026,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH



Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
MMSH	LA3M UMR 7298	CONSTANT Andre	Archéologie en pays d'Albera : protection, développement et valorisation du VIIIe jusqu'au XIIe siècles (ALBARCH) Les vestiges archéologiques du VIIIe jusqu'au XIIe S. à Laroque-des-Albères, Castelló d'Empúries et Peralada témoignent d'une histoire commune antérieure aux frontières actuelles. Bien qu'ils présentent un fort intérêt scientifique et patrimonial, ces sites méritent d'être plus connus et doivent être valorisés de manière coordonnée. L'absence d'une approche transfrontalière structurée limite la compréhension globale de ce patrimoine partagé, ainsi que son potentiel en matière de médiation culturelle, d'éducation patrimoniale et de développement local. Le projet répond à cette problématique en proposant une action concertée, transfrontalière et à échelle réduite, adaptée au format « petits projets », fondée sur la mutualisation des compétences et la création d'outils communs. Les objectifs du projet sont de renforcer la valorisation, la transmission et la connaissance du patrimoine archéologique à travers une stratégie commune de médiation et de diffusion culturelle dans l'Espace Catalan Transfrontalier.	INTERREG POCTEFA EsCat	19 240	29 600	INTERREG POCTEFA EsCat : 19 240 (s) Cofinancement AMU (Salaire des permanents) : 10 360 (a)